

Délibérations du Conseil

14 DÉCEMBRE 2021



Nombre de conseillers en exercice le jour de la séance : 42

Nombre de présents : 27 jusqu'au point n°5, 29 jusqu'au point n° 39

Nombre de pouvoirs : 10

Nombre de votants : 37 jusqu'au point n°5, 39 jusqu'au point n°39

Etaient présent(e)s :

Mme BEURAERT Martine, M. BEZILLE Marc, M. M.BODART Michel, M.BOONAERT Jean-Philippe à partir du point n°6, Mme BOULENGER Delphine, M. BROUTEELE Philippe, Mme DE SWARTE Marie-Dominique, Mme DEBAISIEUX Nathalie à partir du point n°6, M.DELABRE Aimé, M. DELVALLE Jean, Mme DURUT Jocelyne, M.DUYCK Joël, Mme EVRARD Monique, M.FAIDUTTI Jean-Marc, Mme FERMENTEL Geneviève, M.HENNEON François-Xavier, Mme HERDIN Andrée, M. HURLUS Jacques, M. MAHIEU Philippe, M.MORVAN Hervé, M.MOUQUET Denis, M.PARENT Michael, Mme PLE Sandra, M.PRUVOST Philippe, Mme THERON MARESCAUX Stéphanie, M.THOREZ Jean-Claude, M.VANECLOO Serge, Mme VERHAEGHE Marie-Thérèse, Mme VILLE Augustine.

Absents excusés :

Mme BERTRAND Dorothee, pouvoir à François-Xavier HENNEON,
M. BLERVAQUE Philippe, pouvoir à DURUT Jocelyne,
Mme BROUARD Bénédicte, pouvoir à Philippe PRUVOST,
M.DEHAENE Michel Pouvoir donné à François-Xavier HENNEON,
Mme DERONNE Véronique, pouvoir à MAHIEU Philippe,
Mme DUHAYON Monique, pouvoir à Augustine VILLE,
M.FICHEUX Bruno, pouvoir à Augustine VILLE,
Mme HIEL Anne, pouvoir à Philippe PRUVOST,
M. LAPIERRE Julien, pouvoir à Sandra PLE,
M.RAVET Pierre-Luc, pouvoir à Jean-Claude THOREZ.

Absents :

M.BOONAERT Jean-Philippe jusqu'au point n°5,
Mme DEBAISIEUX Nathalie jusqu'au point n°5,
Mme LORPHELIN Martine,
M.LORIDAN Bernard,
M.SÉRÉ Soarey,

Secrétaire de séance : Joël DUYCK.

Le détail des délibérations est à retrouver sur le site internet de la CCFL.

2021D228 Tourisme, voies douces, base nautique et port de plaisance Flandre Lys - Tarifs 2022 - Base Nautique Flandre Lys.

Le Conseil communautaire adopte à l'unanimité les tarifs proposés pour l'année 2022.

ADOPTÉ À L'UNANIMITE (37 voix POUR)

2021D230 Tourisme, voies douces, base nautique et port de plaisance Flandre Lys - Tarifs 2022 du gîte et des écolodges et collecte de la taxe de séjour.

Le Conseil communautaire autorise la reconduction des tarifs proposés pour l'année 2022.

ADOPTÉ À L'UNANIMITE (37 voix POUR)

2021D230 Tourisme, voies douces, base nautique et port de plaisance Flandre Lys - Tarifs 2022 du gîte et des écolodges et collecte de la taxe de séjour.

Le Conseil communautaire autorise la reconduction des tarifs pour l'année 2022 et décide d'appliquer dès le 1^{er} janvier 2022 la taxe de séjour.

ADOPTÉ À L'UNANIMITE (37 voix POUR)

2021D231 Tourisme, voies douces, base nautique et port de plaisance Flandre Lys - Demande de fonds de concours tourisme de Laventie pour le projet d'aménagement de Laventie de l'ensemble de l'espace entre le Castel de l'Alloeu et le Manoir Sainte-Paule ainsi que l'aménagement de son entrée par le jardin public.

Le Conseil communautaire approuve à l'unanimité la demande de fonds de concours pour un montant de 82 524,40 euros.

ADOPTÉ À L'UNANIMITE (39 voix POUR)

2021D232 Tourisme, voies douces, base nautique et port de plaisance Flandre Lys - Demande de fonds de concours Tourisme de Sailly-sur-la-Lys pour l'aménagement du parc du château de Bac Saint-Maur.

Le Conseil communautaire approuve la demande de fonds de concours pour un montant de 195 860,40 euros.

ADOPTÉ À L'UNANIMITE (39 voix POUR)

2021D233 Tourisme, voies douces, base nautique et port de plaisance Flandre Lys – Adoption des grandes orientations du Schéma directeur vélo CCFL.

Le Conseil communautaire approuve à l'unanimité les grandes orientations du schéma directeur cyclable de la CCFL.

ADOPTÉ À L'UNANIMITE (39 voix POUR)

2021D234 Tourisme, voies douces, base nautique et port de plaisance Flandre Lys - Demande d'inscription d'Eolys au Plan Départemental des Espaces Sites et Itinéraire de Pleine Nature du Pas-de-Calais.

Le Conseil communautaire approuve à l'unanimité l'inscription du site EOLYS au Plan Départemental des Espaces Sites et Itinéraires de Pleine Nature.

ADOPTÉ À L'UNANIMITE (39 voix POUR)

2021D235 Petite enfance, Jeunesse, Santé et Sport - Subventions au mouvement sportif et emploi salarié.

Le Conseil communautaire approuve à l'unanimité les versements de subvention comme suit :

- Guille Flavie de l'association TEAM SHARK VTT à hauteur de 80 euros,
- TEAM SHARK VTT Pour un déplacement en coupe de France à hauteur de 178 euros,
- Fleurbaix J'y cours pour un montant de 1500 euros.

ADOPTÉ À L'UNANIMITE (39 voix POUR)

2021D236 Culture - Réseau de Lecture Publique Esperluette- Mise en place d'un Contrat Territoire Lecture (CTL) co-financé par la DRAC, adoption des orientations et de la feuille de route 2021-2024.

Le Conseil communautaire, à l'unanimité, valide le principe d'un contrat de territoire lecture et sollicite la DRAC à hauteur de 300 euros par an et pour trois ans.

ADOPTÉ À L'UNANIMITE (39 voix POUR)

2021D237 Culture - Reconstitution des dispositifs pour le mandat 2022-2026.

Le Conseil communautaire adopte à l'unanimité les dispositifs culturels.

ADOPTÉ À L'UNANIMITE (39 voix POUR)

2021D238 Culture - CLEA (nouvelle convention) et Artistes Associés.

Le Conseil communautaire approuve à l'unanimité l'intervention d'artiste en résidence CLEA ainsi que la reconduction du dispositif artiste associé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITE (39 voix POUR)

2021D239 Culture - Demande de fonds de concours Culture de Laventie pour le développement des équipements culturels du territoire.

Le Conseil communautaire approuve à l'unanimité le versement d'un fonds de concours culture à la ville de Laventie pour un montant de 36 850 euros.

ADOPTÉ À L'UNANIMITE (39 voix POUR)

2021D240 Développement économique et acquisitions foncières – Coopération interterritoriale - Approbation de la convention de groupement de commandes pour la réalisation d'une étude d'opportunité sur le désenclavement des intercommunalités à l'ouest de la Métropole Lilloise.

Le Conseil communautaire approuve à l'unanimité le cahier des charges relatif à l'étude de désenclavement et autorise le Président à signer la convention de groupement de commande désignant la CABBALR comme Coordonnateur.

ADOPTÉ À L'UNANIMITE (39 voix POUR)

2021D241 Finances, Mutualisation, Transferts De Charges - Désignation d'un délégué titulaire à l'USAN, pour la compétence GEMAPI, à la suite de la démission de Pierre Thullier.

Le Conseil communautaire, à 32 voix pour et 7 blancs, désigne Alexandre COTE.

2021D242 Finances, Mutualisation, Transferts De Charges - Désignation d'un délégué à la SIDEN, au sein du collège départemental du Pas-de-Calais au titre de la compétence « Assainissement non collectif » et de la compétence « Gestion des Eaux Pluviales Urbaines », à la suite de la démission de Pierre Thullier.

Le Conseil communautaire, à 34 voix pour et 5 Blancs, désigne Alexandre COTE

2021D243 Finances, Mutualisation, Transferts De Charges - Désignation de deux délégués suppléants au SMFL, à la suite des démissions de José Baudry et Agnès Grammont.

Le Conseil communautaire désigne, à 35 voix pour et 4 blancs, Sandra PLE et Alexandre COTE

2021D245 Finances, Mutualisation, Transferts De Charges - Désignation d'un délégué suppléant à LSF, à la suite de la démission de Marie Houssin.

Le Conseil communautaire, à l'unanimité, désigne Monique DUHAYON.

2021D246 Finances, Mutualisation, Transferts De Charges - Désignation d'un représentant du Conseil communautaire au Conseil d'administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) Flandre Lys, à la suite de la démission d'Agnès Grammont.

Le Conseil communautaire, à 35 voix pour, 2 nuls et 2 blancs, désigne Marie-Dominique DE SWARTE.

2021D247 Finances, Mutualisation, Transferts De Charges - Création de la Commission de délégation de service public – Election des membres de la Commission.

Ont été désigné à l'unanimité par le conseil communautaire :

Titulaires :

Jean-Philippe BOONAERT
Joël DUYCK
Philippe PRUVOST
Philippe MAHIEU
Stéphanie THERON

Suppléants :

Philippe BROUTEELE
François-Xavier HENNEON
Nathalie DEBAISIEUX
Jean-Claude THOREZ
Jocelyne DURUT

2021D248 Finances, Mutualisation, Transferts De Charges - Sollicitation de la commune de Laventie du Fonds de concours pour l'équipement en mobilier, en équipement de réception et en matériel d'insonorisation du Manoir Sainte-Paule.

Le Conseil communautaire, à l'unanimité, approuve le versement d'un fonds de concours au bénéfice de la commune de Laventie pour un montant de 10 105,82 euros

ADOPTÉ À L'UNANIMITE (39 voix POUR)

2021D249 Finances, Mutualisation, Transferts De Charges – Dépenses d’investissement, Budget Général, autorisation de paiement avant vote du BP 2022.

Le Conseil communautaire, à l’unanimité, autorise l’engagement, la liquidation et le mandatement des dépenses d’investissement dans la limite du quart des dépenses d’investissement inscrites aux chapitres 20, 21, 23 et 27 du budget primitif (hors restes à réaliser), soit un montant maximum de $17\,538\,500 / 4 = 4\,384\,625$ euros se répartissant comme suit :

- au chapitre 20 : $605\,000 / 4 = 151\,250$ euros maximum
- au chapitre 204 : $2\,008\,500 / 4 = 502\,125$ euros maximum
- au chapitre 21 : $3\,350\,000 / 4 = 837\,500$ euros maximum
- au chapitre 23 : $10\,575\,000 / 4 = 2\,643\,750$ euros maximum
- au chapitre 27 : $1\,000\,000 / 4 = 250\,000$ euros maximum

ADOPTÉ À L’UNANIMITE (39 voix POUR)

2021D250 Finances, Mutualisation, Transferts De Charges - Dépenses d’investissement, Budget Gîte et écolodges, autorisation de paiement avant vote du BP 2022.

Le Conseil communautaire, à l’unanimité, l’engagement, la liquidation et le mandatement des dépenses d’investissement dans la limite du quart des dépenses d’investissement inscrites aux chapitres 21 et 23 du budget primitif (hors restes à réaliser), soit un montant maximum de $506\,998,40 / 4 = 126\,749,60$ euros se répartissant comme suit :

- au chapitre 21 : $47\,000 / 4 = 11\,750$ euros maximum
- au chapitre 23 : $459\,998,40 / 4 = 114\,999,60$ euros maximum

ADOPTÉ À L’UNANIMITE (39 voix POUR)

2021D251 Finances, Mutualisation, Transferts De Charges - Dépenses d’investissement, Budget REOM, autorisation de paiement avant vote du BP 2022.

Le Conseil communautaire, à l’unanimité autorise l’engagement, la liquidation et le mandatement des dépenses d’investissement dans la limite du quart des dépenses d’investissement inscrites au chapitre 21 du budget primitif (hors restes à réaliser), soit un montant maximum de $568\,812,10 / 4 = 142\,203,03$ euros.

ADOPTÉ À L’UNANIMITE (39 voix POUR)

2021D252 Finances, Mutualisation, Transferts De Charges - Dépenses d’investissement, Budget Office de tourisme (OTI) : autorisation de paiement avant vote du BP 2022.

Le Conseil communautaire, à l’unanimité, autorise l’engagement, la liquidation et le mandatement des dépenses d’investissement dans la limite du quart des dépenses d’investissement inscrites au chapitre 21 du budget primitif (hors restes à réaliser), soit un montant maximum de $35\,000 / 4 = 8\,750$ euros maximum.

ADOPTÉ À L’UNANIMITE (39 voix POUR)

2021D253 Finances, Mutualisation, Transferts De Charges - Dépenses d’investissement, Budget Port, autorisation de paiement avant vote du BP 2022.

Le Conseil communautaire, à l’unanimité, autorise l’engagement, la liquidation et le mandatement des dépenses d’investissement dans la limite du quart des dépenses d’investissement inscrites aux chapitres 21 et 23 du budget primitif (hors restes à réaliser), soit un montant maximum de $300\,000 / 4 = 75\,000$ euros se répartissant comme suit :

- au chapitre 21 : $200\,000 / 4 = 50\,000$ euros maximum
- au chapitre 23 : $100\,000 / 4 = 25\,000$ euros maximum

ADOPTÉ À L’UNANIMITE (39 voix POUR)

2021D254 Finances, Mutualisation, Transferts De Charges - Tableau des effectifs.

Le Conseil communautaire valide à l'unanimité la proposition de modification de tableau des effectifs.
ADOPTÉ À L'UNANIMITE (39 voix POUR)

2021D255 Habitat, Action sociale et CIAS –Aide à l'accession à la propriété : reconduction du dispositif pour l'année 2022 - modification des critères et des montants.

Le Conseil communautaire, à l'unanimité, approuve la reconduction du budget relatif à l'aide à l'accession à la propriété.
ADOPTÉ À L'UNANIMITE (39 voix POUR)

2021D256 Habitat, Action sociale et CIAS – Reconduction du budget lié à l'aide à la production de logements à loyer modéré et mise en place de l'aide à la rénovation énergétique des logements locatifs sociaux.

Le Conseil communautaire, à l'unanimité, approuve la reconduction du dispositif d'aide à la production de logements à loyer modéré pour l'année 2022 et approuve la mise en place du dispositif d'aide à la rénovation énergétique des logements locatifs sociaux.
ADOPTÉ À L'UNANIMITE (39 voix POUR)

2021D257 Habitat, Action sociale et CIAS - Aide à l'accession à la propriété -Validation de sept nouvelles demandes d'aide à l'accession à la propriété.

Le Conseil communautaire, à l'unanimité, valide les 7 dossiers proposés et autorise le versement d'une aide à l'accession à la propriété de 4000 euros chacun.
ADOPTÉ À L'UNANIMITE (39 voix POUR)

2021D258 Habitat, Action sociale et CIAS - Demandes d'aide à la production de logements à loyer modéré de la Commune de la Gorgue pour la réalisation d'un programme de démolition-reconstruction de 30 logements locatifs sociaux dont 21 logements PLUS et 9 logements PLAI situé rue du Général de Gaulle à La Gorgue.

Le Conseil communautaire, à l'unanimité, valide le dossier déposé et autorise le versement de la subvention à la commune de La Gorgue.
ADOPTÉ À L'UNANIMITE (39 voix POUR)

2021D259 Environnement, transition écologique et aménagement du territoire - Révision des conditions d'attribution des aides aux particuliers pour les travaux d'économie d'énergie.

Le Conseil communautaire, à l'unanimité, approuve le maintien des aides en faveur de la maîtrise de l'énergie.
ADOPTÉ À L'UNANIMITE (39 voix POUR)

2021D260 Collecte des déchets ménagers et des relations avec le SMICTOM des Flandres - Compostage individuel.

Le Conseil communautaire, à l'unanimité, valide le dispositif de vente de composteur et ses tarifs.
ADOPTÉ À L'UNANIMITE (39 voix POUR)

2021D261 Collecte des déchets ménagers et des relations avec le SMICTOM des Flandres - Modification du règlement de la Redevance Incitative d'Enlèvement des Ordures Ménagères.

Le Conseil communautaire, à l'unanimité, adopte le nouveau règlement de la redevance incitative d'enlèvement des ordures ménagères.

ADOPTÉ À L'UNANIMITE (39 voix POUR)

2021D262 Collecte des déchets ménagers et des relations avec le SMICTOM des Flandres - Tarifs 2022 de la RIEOM.

Le Conseil communautaire, à l'unanimité, adopte les tarifs proposés

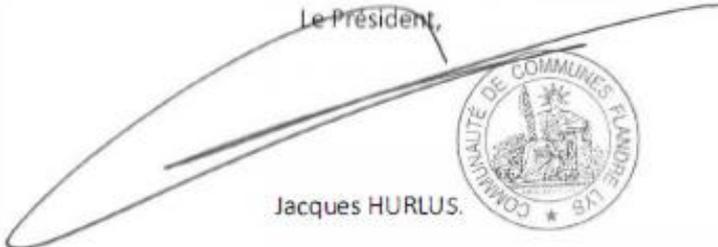
ADOPTÉ À L'UNANIMITE (39 voix POUR)

2021D263 Promesse de vente de l'appartement situé au 2e étage de l'hôtel Angelika.

Le Conseil communautaire, à l'unanimité, autorise la signature de la promesse de vente au profit de Mme Nathalie PANCHEVRE pour un montant de 150 000 euros.

ADOPTÉ À L'UNANIMITE (39 voix POUR)

Le Président,



Jacques HURLUS.

